

plus avantageux dans tout le pays. Lorsque ce taux optimal dépasse 8 pour cent, cela signifie que le public ne croit tout simplement pas le gouvernement et que sa performance n'est pas digne de foi. Ne disons pas que la politique monétaire expansionniste a bien amélioré les choses.

● (3.50 p.m.)

Considérons certaines des critiques et observations. Dans son introduction, le ministre a fait grand cas d'une déviation de la courbe du chômage. Il ne s'est produit qu'une seule déviation légère pendant un mois, et même à cet égard, le ministre l'a expliquée par la terminologie de la fonction publique qui peut produire des variations de la tendance à l'occasion. En d'autres termes, il y avait tout autant de chances pour que nous maintenions à la baisse le taux de chômage. Voyons ce qui se passera après Noël. A mon avis, le ministre n'a pas raison de manifester un tel optimisme en s'appuyant sur une variation des chiffres du chômage d'un seul mois, pas plus d'ailleurs qu'à l'égard de l'indice des prix à la consommation. Si l'on se reporte à la page 903 de l'exposé statistique de la Banque du Canada pour novembre 1970, on y verra qu'en ce qui concerne l'indice des prix à la consommation, il y a une légère baisse ou une stabilisation de la courbe à la fin d'octobre et en novembre 1970. Mais cela traduit une baisse beaucoup plus accentuée des prix des produits alimentaires. Pour tous les autres facteurs qui interviennent dans l'établissement de l'indice des prix de consommation, on ne discerne qu'une hausse constante. Il suffit de regarder le tableau dès que les excédents d'automne, période des récoltes, ont disparu et dès qu'une hausse se dessine à nouveau après Noël pour beaucoup de produits alimentaires comme les fruits, les légumes et certaines viandes. Nous constaterons que l'indice des prix à la consommation grimpe encore. Je le regrette, comme tout un chacun.

Je le répète, l'allusion que le ministre a faite au taux de chômage, au changement de l'indice des prix à la consommation, ne justifie en rien l'enthousiasme et l'optimisme qu'il manifeste dans les premiers paragraphes de son discours. Les représentants des provinces sont réunis en ce moment à Ottawa. Ce qu'ils auront à dire sera sans doute fort intéressant; nous pourrions, j'en suis sûr, lire les propos qu'ils tiendront au ministre et leurs réactions. Le secrétaire parlementaire du ministre du Travail (M. Perrault) a déjà pris connaissance, j'en suis sûr, de la déclaration du premier ministre de sa province. Bien entendu, il a acquis beaucoup d'expérience de par ses rapports avec le premier ministre de sa province. Les gens de la Colombie-Britannique ont trouvé qu'ils pouvaient compter davantage sur le premier ministre que sur l'honorable représentant, car il n'est arrivé à rien à l'Assemblée législative provinciale.

Le commerce extérieur a aussi été mis en évidence. Le ministre a beaucoup insisté dans son discours sur le taux d'accroissement qu'il y a eu. Ce taux s'est stabilisé au troisième trimestre. L'écart entre les exportations et les importations s'est maintenu parce que les importations ont fléchi et que l'économie intérieure a languie. Le

[L'hon. M. Lambert.]

Canada n'importait tout simplement pas autant dans les derniers trimestres de 1970. Nous verrons ce qui se produira au dernier trimestre en conséquence de la malheureuse grève dans l'industrie de l'automobile. Nos chiffres relatifs au commerce accuseront une baisse très grave.

L'attitude du ministre à l'interview pour la télévision qui a suivi l'exposé budgétaire m'a fort intrigué. Je me souviens de quelle façon il a attrapé ses interviewers qui se montraient très sceptiques quant à sa performance et à son budget, surtout celui qui lui a demandé ce qu'on faisait pour les gens à revenu moyen.

L'homme à revenu moyen est devenu l'agneau sacrificiel de la nation. Pour ce qui est de l'assurance-chômage, c'est son corps qu'on saignera. Dans le cas des allocations familiales, on a fixé le plafond à \$10,001. Est-ce à dire qu'on est riche maintenant quand on gagne \$10,000? Le ministre a répondu oui, quand on lui a posé la question. Si c'est le cas, alors l'agent de police, le simple officier, le sergent de la Gendarmerie royale, le menuisier, le plombier, l'électricien et le mécanicien de garage font tous partie de la catégorie des riches, car ils gagnent tous plus de \$10,000. Le ministre a déclaré que moins de 10 p. 100 des contribuables au pays se situent dans la catégorie des \$10,000 et plus. En chiffres, peut-être, mais en 1970, j'en doute fort.

Si l'on consulte l'édition de 1969 des Statistiques de l'impôt portant sur l'année civile 1967—et je renvoie les députés à la table récapitulative n° 2 à la page 10—on y constatera que les personnes qui ont produit des déclarations faisant état d'un revenu total de \$10,000 ou plus par année en 1967 représentent quelque 10 p. 100 de l'effectif global. Elles ont gagné 18 p. 100 du revenu mais ont payé 37 p. 100 de l'impôt. Si l'on ajoute les hausses de traitements et de salaires que ces personnes ont touchées depuis 1968 à un taux moyen de 8 et 9 p. 100 et plus dans certains cas, on constate qu'un nombre de plus en plus grand de personnes sont passées à l'échelon de plus de \$10,000. Ainsi, je puis affirmer que plus de 10 p. 100 de l'effectif gagnerait plus de 18 p. 100 du revenu global. Ce pourcentage peut aller jusqu'à 25 p. 100 du revenu gagné au Canada. Ces personnes auront certainement payé beaucoup plus que 40 p. 100 de l'impôt sur le revenu personnel. Voilà les gens qui vont se faire assommer.

Monsieur l'Orateur, il me semble qu'il y a un petit groupe de Canadiens qui ne sont pas des aristocrates du monde des affaires, mais qui représentent un secteur de la population active, que ce soit des cols blancs, des cols bleus ou des cols de toute autre couleur—j'imagine que la plupart d'entre eux portent maintenant la chemise sport...

**Une voix:** Des cols roulés.

**L'hon. M. Lambert:** Des cols roulés... ce sont ceux qui portent le gros du fardeau fiscal. Ce sont ceux-là qui, dans l'esprit de je ne sais qui, semblent devoir être saignés davantage, car ce sont toujours ceux qui appartiennent au groupe de \$10,000 et plus qu'on achemine vers l'abattoir pour leur trancher la gorge.